

GROUPEMENT FORESTIER DU BON RUPT

7 AVENUE DESCARTES
92350 LE PLESSIS ROBINSON
Tél. : 01.46.32.72.20 - Fax. : 01.46.32.81.35



Christophe NORMIER
Président
Association MorVent en Colère
Mairie
58230 SAINT-AGNAN

Le plessis, le 31 octobre 2017

Courrier recommandé n° 1A 136 288 3222 9

Monsieur le président,

Il apparaît sur le site de votre association une vidéo où vous filmez le broyage réalisé à l'emplacement du futur mât de mesure éolien sur la commune de Saint-Leger-Vauban.

Il s'avère que cette vidéo a été pris sur notre propriété, sans nous en avoir demandé l'accord et constitue une violation de propriété privée.

Je ne dépose pas de plainte pour cette occasion, mais je ne manquerai pas de le faire si quiconque venait à le renouveler.

Par ailleurs cette vidéo prise en infraction avec la loi, nous cause un tort et un préjudice et je vous demande de la supprimer sans délai de votre site internet.

Je vous informe donc que j'adresse le présent courrier aux autorités suivantes : Sous-préfet d'Avallon, Brigade de Gendarmerie de et garderie de l'ONCFS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre-Frédéric RICHARD



Copie : Sous-préfecture d'Avallon
Brigade de gendarmerie d'Avallon
Garderie de l'ONCFS à Migennes